



NEGOCIATIONS SALARIALES 11 et 12 Mars 2010 - REVENDICATIONS C.G.T.

1. Augmentation générale :

- 150 €uros au 1^{er} janvier 2010 avec un seuil d'embauche à 1630€.

2. Budget promotion

- Budget promotion avec ouverture d'une négociation sur la grille des salaires du P1 au cadre sans chevauchement permettant une évolution de carrière correcte pour tous.

3. Budget spécifique :

50 €uros sur le salaire de base, puis tous les 5 ans à chaque date anniversaire d'embauche pour l'ensemble des salariés en reconnaissance du savoir-faire.

4. Convention APLD :

- Nous demandons la signature d'une nouvelle convention APLD sur 2010 pour une durée de 5 mois.

5. Chômage partiel :

- Nous demandons l'ouverture d'une négociation afin d'aboutir à un accord sur le chômage partiel pour 2011.

6. Suivis :

- Nous demandons que les 3 suivis (école et hors école) soient effectués sur une durée de 18 mois pour les salariés au coefficient 170.

7. Prime BONUS :

- Prime forfaitaire de 1 500 €uros pour tous.

8. Primes :

- Primes spécifiques : Augmentation de 15 %
- Majorations heures de nuit : Passage de 15 à 20 %

9. Mois double :

- 50 % du salaire à partir de 10 ans d'ancienneté puis 75 % du salaire à partir de 15 ans d'ancienneté et 100 % du salaire à partir de 20 ans puis tous les 5 ans.

10. Congé de représentation (Membre d'une association) :

- Nous demandons un accord sur le congé de représentation.

11. Congés d'âge :

- Nous demandons un accord sur les congés d'âge : 50ans =2 jours ; 55ans =4 jours

12. Pénibilité au travail :

- Nous demandons un accord sur la pénibilité au travail.

13. Egalité Hommes/Femmes :

- Nous demandons un accord sur l'égalité Hommes/Femmes.

La CGT FPT de Bourbon-Lancy et Garchizy